

APPEL À CANDIDATURES

Bourses d'études doctorales en Population et Santé en Afrique

Le « Programme Population et Santé en Afrique », financé par *Bill & Melinda Gates Foundation*, et géré conjointement par l'*Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP, ex-UERD)* de l'*Université de Ouagadougou* et l'*Université de Montréal* offrira au moins deux bourses doctorales en démographie et en santé publique à partir de septembre 2009. Pour les candidats en démographie leur inscription se fera au Programme de PhD en démographie de l'Université de Montréal ou au nouveau Doctorat en Sciences de la Population de l'Université de Ouagadougou. Dans ce cas, la scolarité (cours et examen de synthèse) se déroulera à l'Université de Montréal, la recherche et la rédaction de thèse à Ouagadougou.

Exigences :

- 1) Être citoyen ou citoyenne d'un pays d'Afrique subsaharienne francophone.
- 2) Avoir complété une maîtrise (DEA, DESS ou Masters-2) en démographie, en santé publique ou dans une discipline connexe, avec un dossier académique d'excellente qualité (fournir les relevés de notes et diplômes antérieurs).
- 3) Avoir un sujet de thèse portant sur des questions relatives à la population et à la santé en Afrique.
- 4) Avoir de l'expérience de travail ou un lien d'emploi avec une institution de recherche et d'enseignement en Afrique francophone au sud du Sahara est un atout.

Pour postuler, envoyer directement au Comité des bourses avant le 10 décembre 2008 :

- 1) Un dossier complet en version papier de la demande d'admission à l'Université de Montréal au programme de PhD en *démographie* ou à l'une des trois options suivantes du PhD en *santé publique* soit, *Organisation des soins de santé*, *Épidémiologie* ou *Promotion de la santé*. Les candidats souhaitant postuler au programme de l'Université de Ouagadougou devront remplir le dossier en *démographie* de l'Université de Montréal. Vous pouvez postuler à plus qu'un programme, mais vous devrez signaler l'ordre de priorité.
 - Pour les formulaires et la liste des documents à fournir, voir les sites Web suivants :
http://www.etudes.umontreal.ca/formuls/adm_2e_cycle.pdf
<http://www.etudes.umontreal.ca/admission/documents.html>
<http://www.medsp.umontreal.ca/doctorat/admission.htm>
 - Le Comité des bourses transmettra le dossier des candidats et candidates sélectionnés aux registraires (services de scolarité) de l'Université de Montréal et de l'Université de Ouagadougou (selon le cas) et acquittera leurs frais d'admission.
- 2) Une lettre de motivation indiquant : le programme souhaité, deux ou trois lettres de références, et votre adresse complète. Les candidats en démographie devront indiquer le ou les programmes postulés.

COMITÉ DES BOURSES
Projet Population et Santé en Afrique
Unité de Santé internationale
3875 Saint-Urbain, Bureau 531
Montréal, Québec
Canada H2W 1V1

Contact : Youssef Radi à youssef.radi@umontreal.ca

Note : L'octroi de la bourse est conditionnel à l'admission au programme pour lequel vous postulez.

Pour plus de renseignements

- sur l'Université de Montréal et sur ses programmes, consultez :
 - Démographie : <http://www.demo.umontreal.ca>
 - Santé publique : <http://www.mdsocp.umontreal.ca/actualite.asp>, <http://www.medsp.umontreal.ca/doctorat> et <http://www.usi.umontreal.ca>
- sur l'Institut Supérieur des Sciences de la Population, consultez :
 - <http://www.issp.bf/>
- sur l'Université de Ouagadougou, consultez :
 - <http://www.univ-ouaga.bf/>